

MARTINE PINVILLE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 juillet 2015 N° 739

Axelle LEMAIRE et Martine PINVILLE saluent la publication de l'étude « Enjeux et prospectives de la consommation collaborative »

Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique, et Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, saluent la publication de l'étude « Enjeux et prospectives de la consommation collaborative ».

Coordonnée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) avec l'appui du Pôle de compétitivité des industries du commerce (PICOM), cette étude présente un état des lieux analytique et par secteurs d'activités du phénomène de la consommation collaborative, identifie les freins et leviers de développement des marchés collaboratifs, analyse les perspectives d'évolution et de développement et propose enfin des recommandations opérationnelles à l'attention des pouvoirs publics.

L'économie collaborative est en effet un secteur économique en plein essor, dont les logiques sous-jacentes (utilisation de capacités non-utilisées, sens des communs et relations pair-à-pair notamment) bouleversent les modèles économiques traditionnels dans de nombreux secteurs d'activité (transport, logement, équipement, financement, etc) et invitent à repenser les relations entre les acteurs.

Le numérique, en permettant la mise en relation quasi-instantanée, à grande échelle et à coût de transaction faible, entre offreurs et demandeurs, a donné une nouvelle ampleur à des pratiques finalement anciennes et aujourd'hui en plein développement.

Dans le monde, le secteur de l'économie collaborative est en effet estimé à 20 milliards d'euros aujourd'hui, et à 90 milliards d'euros d'ici 2025. Par ailleurs, 89% de la population française déclare avoir déjà réalisé au moins une fois une pratique de consommation collaborative.

La France est particulièrement bien positionnée dans ce secteur, grâce à des acteurs de référence et grâce à un écosystème de startups particulièrement dynamique dans des secteurs variés (mobilité, logement, financement, services de particuliers, transport, etc.).



Suite à la publication de cette étude, et en cohérence avec l'appel du Conseil national du numérique sur ce sujet (cf CP du 8 juillet 2015), le Gouvernement publiera une stratégie nationale en faveur de l'économie collaborative dès le mois d'octobre prochain, afin de :

- soutenir un segment emblématique de la French Tech et ses futurs champions économiques;
- promouvoir les valeurs portées par l'économie collaborative et ses nouveaux modèles de développement ;
- contribuer à préciser les frontières de l'économie collaborative dans une stratégie volontariste et globale, afin de soutenir l'innovation sans précariser l'emploi et dans un cadre sécurisé pour les consommateurs.

Axelle LEMAIRE déclare : « L'économie du 21^e siècle sera collaborative ou ne sera pas ! La France a la chance d'avoir des acteurs particulièrement bien positionnés dans ce secteur, et la stratégie qui sera présentée dès le mois d'octobre prochain aura pour objectif de conforter la France en tant que terre d'accueil et de développement pour l'économie du partage.»

Pour Martine PINVILLE: « Relever les défis d'aujourd'hui pour préparer l'économie de demain, voilà le sens de notre soutien à l'économie collaborative. C'est en anticipant les changements de modes de consommation et en soutenant notre tissu d'entreprises qui maillent le territoire que nous répondrons aux enjeux des nouveaux modèles de développement. »

Retrouvez l'intégralité de l'étude :

http://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/enjeux-et-perspectives-la-consommation-collaborative

Contacts presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Emile JOSSELIN, 01 53 18 44 29

sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Martine PINVILLE: Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON, 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

